



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



HARIS JUIN 2021

**Numéro 002**



Editée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

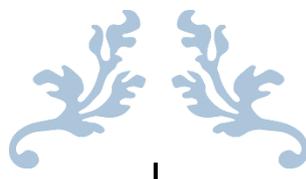
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°002 Juin 2021

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**  
Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Emérite du CAMES, Université  
Felix Houphouët-Boigny)

**Directeur de Publication :**  
CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**  
KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître-assistant d'Histoire  
des Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Coordonnateur de  
Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Assistante en Histoire

économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO  
Zana (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Péleforo Gon  
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Webmaster :** Ignace ALLABA  
(Maître de Conférences Études  
germaniques, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Éditeur :** CERRI (Cellule  
d'Études et de Recherches en  
Relations Internationales,  
Université Alassane  
OUATTARA)

**Website :** [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)

**Courriels :** [contact1@revueharis.org](mailto:contact1@revueharis.org) [cerriuao01@gmail.com](mailto:cerriuao01@gmail.com)



## Comité Scientifique

- M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- **Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)
- KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)
- SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)
- Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)
- Esambu Matenda - A – Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)
- ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

-**Batchana Esohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquier**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

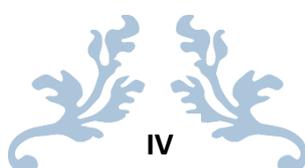
-**Ernest YAObI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN Benoit**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GOLE Antoine**, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA - Côte d'Ivoire)

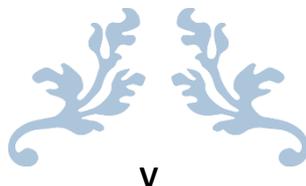
-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed**, Maître de Conférences d'Histoire Politique (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)



## Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



# Sommaire

**Aristide EDZEGUE MENDAME**

La consécration de la suprématie de la norme communautaire sur la norme nationale en zone CEMAC.....7-18

**Dilwani ADAMOU**

Du primat de la politique extérieure sur la politique intérieure dans la pensée politique de Machiavel .....19-32

**KOMBIENI Didier**

Republicans versus Democrats: a critical and comparative analysis of the foreign policy; with a special focus on Africa.....33-42

**Djagbléoko Immelder ABBEY, Candide Achille Ayayi KOUAWO, Amévor AMOUZOU-GLIKPA**

Le financement de l'éducation dans le contexte des Relations Internationales au Togo.....43-56

**Marcel Koko KAMBIRE**

La France et le conflit Algero-marocain du Sahara Occidental : Des nouvelles données à la nécessité de son règlement.....57-69

**Salif KIENDREBEOGO & Jean Tiéwendé BALIMA**

Idéologie révolutionnaire et coopération au développement dans les relations américano-burkinabé de 1983 à 1991.....70-84

**Françoise Christiane NDAKISSA ONKASSA**

L'Union Africaine face à la crise sanitaire de la Covid-19: Principe de solidarité .....85-99

**Zana KEWO**

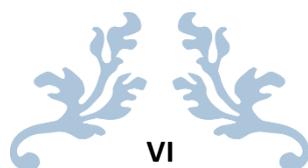
Les réformes de Mohammad Khatami ou la volonté d'une ouverture politique de la République Islamique d'Iran de 1997 à 2005.....100-115

**AGBENOKO Donyo Koffi**

Les versants de la Francafrique : Nocivité et normativité.....116-127

**KPALE Tchédé Boris Claver & OUATTARA Kacoumani Mesmer**

Le conflit libérien et son extension à la région du fleuve Mano 1989-2003 .....128-141





Du primat de la politique extérieure sur la politique intérieure dans la pensée politique de Machiavel

**Dilwani ADAMOU**

Département de Philosophie, Culture et Communication, Université de Zinder. [dilwaniadamou@yahoo.fr](mailto:dilwaniadamou@yahoo.fr)

### **Résumé :**

A l'école, nos enseignants nous ont toujours appris que toute la philosophie politique de N. Machiavel est portée vers la politique intérieure de l'État en ce sens qu'elle vise principalement la conquête et la conservation du pouvoir d'État. Cette position nous est davantage confortée par Jacques J. Maritain, dans son ouvrage *L'Homme et l'État* (1965, p. 27) où il tente de montrer que la philosophie politique de N. Machiavel est centrée essentiellement sur la politique intérieure de l'État. Pourtant à la relecture de l'œuvre de N. Machiavel, nous nous sommes aperçu que sa philosophie politique en général et celle intérieure de l'État ne se comprennent que quand on saisit sa politique extérieure de l'État. Toute sa philosophie est, en réalité, portée par un souci de politique extérieure. D'où chez lui le primat de la politique extérieure sur la politique intérieure. C'est ce souci de la politique extérieure qui justifie d'ailleurs toute sa pensée politique. Cela ne surprenne guère quand on sait qu'il a passé l'essentiel de sa carrière dans la diplomatie. Sa philosophie doit forcément être teintée des empreintes de diplomatie. Notre objectif, à travers cet article, c'est de montrer à partir d'une méthode sociocritique le primat de la politique extérieure chez Machiavel.

**Mots clés :** Diplomatie, État, guerre, politique extérieure, politique intérieure

### **Abstract:**

At school we are always taught that Machiavellian political philosophy gears towards the interior politics of the state. This means that it aims at gaining and conserving power. This claim is further supported by Jacques J. Maritain in his book *L'Homme et l'Etat* (1965, p.27) whereby he attempts to show that Machiavellian political philosophy centers round homeland policy of the State. However, a rereading of Machiaveli's work, we realize that his political philosophy in general and his politics of interior cannot be understood without an understanding of his foreign politics. All of his philosophy is, in reality, borne out of his worry of foreign politics. Thus, for him there is a primacy of foreign politics over that of homeland. It is this worry about foreign politics that justifies all of his political thinking. This is not surprising since we know that he has spent most of his work time in diplomacy. His philosophy must have been tainted with his diplomatic fingerprint. This paper aims at revealing, through a socio-critical method, the primacy of foreign politics within Machiavellian philosophy.

**Keywords:** Diplomacy, State, war, foreign politics, interior/homeland politics

## Introduction

La vie de N. Machiavel est plongée dans des conflits politiques qui agitaient l'Italie et Florence. Ces conflits étaient un enjeu de lutte pour l'hégémonie entre la France et l'Espagne. C'est dans une telle situation que notre auteur exerça des fonctions de police, participa à des missions diplomatiques et à des commandements militaires. Dominée par une réflexion sur le pouvoir et sur la guerre, la politique, chez lui, n'est pas seulement l'art d'obtenir l'obéissance d'autrui, celle des sujets à l'intérieur de la cité, elle est surtout l'art d'obtenir l'obéissance des autres gouvernants ou des autres peuples à l'extérieur de la cité. Est-il opportun de penser, dans ces conditions, que l'œuvre de N. Machiavel est essentiellement centrée sur la politique intérieure ?

De notre avis, ce n'est pas seulement sur la politique intérieure que l'œuvre de N. Machiavel porte son attention, elle se concentre également sur la politique extérieure. C'est surtout l'obéissance des autres contrées qu'elle cherche à assurer. L'obéissance, c'est-à-dire la reconnaissance des autres nations, car sans cette reconnaissance, c'est l'existence de l'État même en tant que nation libre qui est remise en question. N'est-il pas dès lors nécessaire d'affirmer que la philosophie politique de N. Machiavel est orientée vers le monde extérieur ? N. Machiavel n'a-t-il pas des raisons de privilégier la politique extérieure sur la politique intérieure de l'État ? La politique intérieure n'a de sens que si l'État est accepté comme tel par le monde extérieur. Tout se passe comme si la politique intérieure n'est qu'une condition de la politique extérieure, elle prépare à la politique extérieure. C'est donc cette dernière qui est la cible de l'auteur du *Prince*.

Il s'agit pour nous, dans cet article, de montrer, à partir d'une méthode sociocritique, le primat de la politique extérieure sur celle intérieure à partir de la pensée de N. Machiavel. Ainsi nous allons montrer, dans un premier temps, contrairement à certains commentateurs notamment J. Maritain, que la philosophie de N. Machiavel donne priorité à la politique extérieure. Dans un deuxième, il est question de présenter les raisons pour lesquelles N. Machiavel défend la politique extérieure. Ou, ce qui revient au même, de présenter des arguments nécessaires montrant la priorité à la politique extérieure à partir de l'œuvre de N. Machiavel.

### 1. Le statut de la politique intérieure chez Machiavel

Il s'agit dans cette partie de rejeter l'idée d'une priorité accordée à la politique intérieure aux dépens de la politique extérieure contrairement à ce qu'avancent certains des commentateurs de N. Machiavel. Mais, au préalable, il nous semble nécessaire de présenter quelques arguments avancés par ces derniers qui soutiennent que l'auteur du *Prince* donne priorité à la politique intérieure plutôt qu'à la politique extérieure.

#### 1.1. La place de la politique intérieure

Pour des auteurs comme Jacques J. Maritain<sup>1</sup>, N. Machiavel ne saurait être considéré comme l'auteur d'une véritable pensée sur les relations internationales. De sorte que, même s'il est accepté comme l'une des sources de la philosophie politique moderne, il reste loin d'être un exemple sur la question des relations extérieures. Selon ce commentateur, N. Machiavel, comme Platon, présente la politique comme un art de gouverner la cité en vue du bien-être

---

<sup>1</sup> MARITAIN Jacques, 1965, *L'Homme et l'État*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> éd.

de tous les êtres humains. Plus précisément, pour N. Machiavel, la politique possède un aspect technique qui n'est rien d'autre que l'art de gouverner un État. Or, gouverner la cité pour J. Maritain, c'est réaliser le bien commun. Réaliser le bien commun, c'est s'occuper principalement des affaires intérieures de cette cité. Ainsi, qu'il l'affirme, « si le but de la politique est le bien commun, le gouvernant, ayant à procurer la fin temporelle d'une communauté de personnes humaines et à se garder dans cette tâche de tout manque de clairvoyance et de toute défaillance du vouloir, doit apprendre à être, comme l'enseignait saint Thomas, un homme bon sous tous les rapports, *bonus vir simpliciter*. » (J. Maritain, 1944, p.190).

Pour J. Maritain, il n'y a chez N. Machiavel de politique que celle intérieure car la finalité de la politique est le bien commun. Il n'y a de bien commun que pour le monde intérieur. Un prince légitime est un serviteur du bien commun. Pour J. Maritain, il est nécessaire, dans la logique de N. Machiavel, au prince de conquérir avant tout la confiance des citoyens pour asseoir son pouvoir. Ce qu'il ne peut obtenir sans se rendre utile pour son peuple. Pour ce faire, le prince n'a d'autre choix que de défendre l'intérêt commun. C'est même dans ces conditions que le pouvoir pouvait mieux se conserver. C'est la défense du bien commun qui va, non seulement, assurer la stabilité au pouvoir du prince, mais aussi l'unité du peuple.

Dans cette perspective, la politique n'est qu'une technique adaptée pour réaliser le bien commun, elle est l'activité qui consiste à gérer le pouvoir politique intérieur pour le maintien du pouvoir.

Toutefois J. Maritain précise ce qu'il entend par bien commun d'un peuple. Ce bien commun est à la fois matériel, intellectuel et surtout moral :

« ce n'est donc pas seulement quelque chose d'utile, un ensemble d'avantages et de profits. C'est quelque chose de bon en soi, ce que les anciens appelaient '*bonum honestum*'. La justice et l'amitié civique en sont le ciment. » (J. Maritain, 1944, p.189).

De toute évidence, quelle que soit la définition que J. Maritain donne du bien commun, nous retenons avec R. Aron que

J. Maritain affirme fortement : le but de la politique est le bien commun, non la puissance, formule qui aboutit au primat de la politique intérieure sur la politique extérieure, qui enjoint de préférer, en cas de choix nécessaire, la justice dans les relations entre les citoyens et les classes, à la gloire et à la grandeur matérielle de l'État. (R. Aron, 1993, p. 394).

Il n'y a donc pas de doute, comme le montre R. Aron dans ce passage, que J. Maritain croit fortement que N. Machiavel privilégie la politique intérieure. Ainsi l'argument de notre auteur pourrait être résumé de la manière suivante : l'utilité publique doit toujours l'emporter sur l'intérêt propre.

Malheureusement, on peut reprocher aux partisans de cette thèse que cela ne doit pas se faire au détriment de la nature réelle des hommes. Si les citoyens reconnaissent le primat de l'utilité publique sur leurs propres intérêts, c'est qu'ils y voient la meilleure garantie pour la réalisation de leurs propres désirs.

Mieux, l'attitude de J. Maritain pouvait aussi se comprendre. Il était hostile à la souveraineté, comme le rapporte R. Aron dans son exposé présenté en 1982 à Paris lors du colloque à l'UNESCO sur J. Maritain que celui-ci était hostile à la souveraineté de l'État (R. Aron, 1993, p. 431). Ce qui est d'ailleurs vrai, car dans tout le troisième chapitre de son ouvrage *L'Homme et l'État*, J. Maritain développe de nombreux arguments

contre le concept même de souveraineté de l'État qu'il juge « intrinsèquement illusoire » (J. Maritain, 1965, p. 27). Or, la souveraineté c'est la capacité à un État d'agir et de conduire une politique de son choix, sans une contrainte extérieure. Cette position consistant à s'opposer à la souveraineté de l'État est tout à fait contraire à la logique de N. Machiavel qui cherche à construire un État souverain.

L'attitude de J. Maritain est tout à fait opposée à la fin que N. Machiavel confère à la politique dans la mesure où la fin de la politique est de conduire l'État à sa puissance dans un monde où ne règne que l'état de nature. Conduire l'État à sa puissance c'est le rendre souverain. Sans en effet cette souveraineté, l'État ne peut conduire une politique qui lui est propre, une politique dont il est à l'initiative et capable de l'acheminer vers la plénitude de son développement. Tout le combat de N. Machiavel c'est de conduire l'État à rester libre dans ses actions. L'auteur du *Prince* ne met-il pas dès lors l'accent sur la politique extérieure ?

Car c'est le monde extérieur surtout, qui est capable d'entraver l'État dans ses actions. N. Machiavel veut protéger l'État contre le monde extérieur. En cela sa préoccupation est bien celle du monde extérieur. En l'absence d'une véritable souveraineté comment peut-on parler d'une paix à l'intérieur de l'État ? Il n'y a pas de paix en vérité. Dans ces conditions, la défense du bien commun, elle-même, participe à la recherche d'une capacité à agir contre l'extérieur.

D'autre part, en parcourant les textes de N. Machiavel eux-mêmes, ces derniers vous donnent l'impression que celui-ci traite essentiellement de la question de politique intérieure. En traitant la politique comme une technique de bien gouverner la cité, cela laisse

comprendre que la tâche du prince est principalement l'intérieur de la cité : assurer une bonne organisation sociale et une sécurité durable dans la cité. Or cela est impossible pour N. Machiavel, si le gouvernement ne se dote pas d'un pouvoir fort, lui permettant de maintenir l'ordre. Maintenir l'ordre, c'est d'abord assurer la conservation de son propre pouvoir.

Ainsi, le maintien du pouvoir devient une priorité pour un chef d'État parce qu'il faut qu'il se maintienne d'abord avant d'envisager toute autre entreprise dans l'État et en dehors de l'État. Le maintien du pouvoir étant une priorité absolue pour le gouvernant, il est évident qu'il n'a d'autre projet fort que de prioriser la politique intérieure. Il fera tout ce qui est de son possible pour se maintenir. Ainsi pour N. Machiavel, le problème le plus difficile est donc de savoir comment conserver le pouvoir.

La politique en tant qu'art peut être utilisée pour se maintenir au pouvoir. C'est dans cette perspective, qu'il faut lire le *Prince*. C'est d'ailleurs sous cet angle que s'orientent les analyses de N. Machiavel dans Le *Prince*.

Le *prince* nous présente ainsi la pratique politique comme une action par laquelle celui qui gouverne parvient à maintenir son autorité. Cette idée suppose que le prince se donne les moyens de son pouvoir. D'ailleurs le machiavélisme désigne, dans le langage courant, une conception de la politique prônant la conquête et surtout la conservation du pouvoir par tous les moyens. C'est dans cette perspective que nous pouvons croire que, pour N. Machiavel, la priorité en politique revient à la politique intérieure. On peut ainsi penser que la logique de l'auteur du *Prince*, c'est de montrer au prince le mécanisme du maintien du pouvoir d'État.

Dans le *prince* en effet, la conservation du pouvoir constitue une nécessité pour assurer le bien public, l'État. Ce souci de conservation de soi autorise le prince à enfreindre la loi dans des circonstances extraordinaires pour se maintenir. Le terme de nécessité désigne chez N. Machiavel une contrainte indépassable de l'action politique. La nécessité désigne une structure des rapports de forces qui oblige l'acteur politique à toujours déterminer ses choix en fonction d'elle. Elle correspond chez N. Machiavel à un véritable principe d'action. C'est pour donner toute la latitude au prince d'agir que notre auteur rompt avec la perspective d'une norme éthique. Un prince qui veut maintenir son pouvoir ne doit pas être trop bon puisque le fait d'être trop bon lui fait courir le risque d'être éliminé physiquement, ou renversé facilement. Ainsi qu'il le dit,

Qu'un prince, (...) ne peut observer toutes les choses pour lesquelles les hommes sont appelés bons (...) et c'est pourquoi il faut qu'il ait un esprit disposé à se tourner selon ce que les vents de la fortune et les variations des choses lui commandent, et (...) savoir entrer dans le mal, quand cela lui est nécessaire » (N. Machiavel, 2000, pp. 129-130).

Ce passage ne signifie, toutefois, pas que le prince ne doit pas acquérir toutes les bonnes qualités telles que : la générosité, la bienfaisance, la fidélité à sa parole et la religiosité. Mais cela veut dire simplement que ces bonnes qualités ne sont guère suffisantes pour la conservation du pouvoir.

En présentant la nécessité comme un péril soudain qui survient, le prince n'a pas de choix, il doit agir conformément aux circonstances et au besoin du moment. Certes la nécessité ne survient pas à tout moment, mais l'homme politique se dira qu'elle finira

par s'imposer un jour. L'acteur politique doit savoir toujours prévenir à l'image de l'homme de T. Hobbes face à la guerre : la guerre, dit l'auteur du *Léviathan*, « ne consiste pas seulement dans la bataille et dans des combats effectifs ; mais dans un espace de temps où la volonté de s'affronter en des batailles est suffisamment avérée » (T. Hobbes, 1971, p. 125). C'est pour dire que même si l'acteur politique ne fait pas face présentement à la nécessité, il doit comprendre qu'elle finira par se présenter, il doit donc toujours s'apprêter à l'affronter. Pour N. Machiavel, le prince doit anticiper et prévoir les contraintes qui s'imposent à l'action politique afin de faire face à l'hypothèse d'une circonstance qui l'oblige à mal agir en vue de conserver son pouvoir. Ce sont là des conseils d'appropriation du pouvoir que N. Machiavel donne au prince pour rester à son siège.

Devant ces arguments présentés par notre auteur lui-même défendant la manière de conserver le pouvoir et devant l'idée d'une défense du bien commun chez N. Machiavel telle que présentée par J. Maritain, il est évident de le considérer comme un auteur qui privilégie la politique intérieure aux dépens de la politique extérieure.

Mais peut-on asseoir son pouvoir en assurant essentiellement le bien commun comme le prétend J. Maritain? Surtout quand on sait que le bien commun ne peut se réaliser qu'en assurant la sécurité au plan intérieur mais surtout au plan extérieur. De même, un pouvoir ne se conserve pas essentiellement par l'intérieur. Aussi la menace la plus dangereuse peut-elle venir de l'extérieur, d'un soutien extérieur. La politique n'est pas essentiellement l'activité qui consiste à gérer le pouvoir politique intérieur, elle est aussi la gestion des rapports avec l'extérieur. C'est pourquoi toute sa

pensée est focalisée sur l'extérieur qui représente la menace la plus sérieuse pour l'État. L'unité de l'État que N. Machiavel veut réaliser, la puissance qu'il cherche à construire, sont toutes recherchées pour faire face au monde extérieur. Ce qui fait de lui un philosophe de la politique extérieure.

### **1.2. Machiavel, philosophe de la politique extérieure.**

Contrairement à ce que Jacques J. Maritain affirmait, N. Machiavel est en vérité un philosophe de la politique extérieure. Puisque l'objectif de la politique, c'est de rendre la coexistence des individus aussi paisible que possible, une telle entreprise ne se limite pas, à vrai dire, au seul monde intérieur. Il faut qu'il y ait aussi une coexistence pacifique avec les États voisins. La sécurité à l'extérieur semble prendre assez d'importance. Car notre auteur ne croit pas que tous les troubles entre les citoyens soient nuisibles à une république. En fait, certains de ces troubles contribuent même à la création de lois utiles à la liberté et au partage équitable du pouvoir. Ils semblent donc bénéfiques dans la mesure où ils peuvent être un fondement à une amélioration de la qualité de vie des citoyens ou bien d'un changement positif des lois qui les gouvernent :

Je dis que ceux qui blâment les dissensions continuelles des grands et du peuple me paraissent désapprouver les causes mêmes qui conservèrent la liberté de Rome, et qu'ils prêtent plus d'attention aux cris et aux rumeurs que ces dissensions faisaient naître, qu'aux effets salutaires qu'elles produisaient. Ils ne veulent pas remarquer qu'il existe dans chaque gouvernement deux sources d'opposition, les intérêts du peuple et ceux des grands ; que toutes les lois que l'on fait au profit de la liberté naissent de leur désunion. (N. Machiavel, 2007, p. 156).

Dans sa réflexion, N. Machiavel ne s'est visiblement pas intéressé à la discorde intérieure, du moins, il l'a réduite à un caractère politique mineur et pour cette raison il n'a accordé à la politique intérieure qu'une place moindre par rapport à la politique extérieure considérée comme la politique haute. D'ailleurs, dans l'Europe classique, celle du temps de N. Machiavel, « seule était politique au sens plein, haute politique, la politique extérieure... » (C. Smith, 1992, p. 43). Il n'est donc pas surprenant que notre auteur, fils de cette Europe classique, analyse la politique sous sa dimension extérieure. Aussi, si les troubles intérieurs peuvent être positifs, ceux extérieurs n'apportent rien de constructif à l'État sinon que destruction. Il est donc clair qu'à partir de ce passage, la préoccupation de N. Machiavel n'est pas la politique intérieure mais plutôt extérieure.

L'autre idée qui montre que N. Machiavel s'est particulièrement intéressé à la politique extérieure est l'importance de ses activités extérieures.

Nous pouvons même penser que ce sont, à vrai dire, ces activités qui ont servi à l'élaboration de la pensée du secrétaire florentin. La preuve, c'est que, la première ambassade d'Italie en France où N. Machiavel y a travaillé avait joué un rôle capital dans la formation de sa pensée. Il explique lui-même dans le troisième chapitre du *Prince* quelles ont été toutes les fautes du roi Louis XII dans sa conquête d'une partie des territoires italiens, et il relève en particulier la grave erreur que commit le roi de France en permettant à César Borgia de se tailler un grand État en Italie centrale, augmentant ainsi la puissance du père de César, le pape Alexandre VI Borgia. Le récit sert ainsi à conclure une longue analyse de politique étrangère et de géostratégie pure. (N. Machiavel, 2007, p. 20).

Toutefois, lorsqu'il s'agit de discourir sur N. Machiavel à partir d'une perspective philosophique qui s'applique aux relations internationales, ce n'est plus seulement à l'expérience du diplomate florentin qu'il faut faire référence. Il convient aussi de faire référence et, plus largement, de faire signe au sens qu'il donne à l'État, à la guerre et à la négociation. C'est là un aspect important pour comprendre la pensée de N. Machiavel.

Ainsi, pour l'auteur du *Prince*, l'État représente un ensemble composé par le territoire et la population sur lesquels s'exerce un pouvoir. Avec le concept de l'État, on assiste, chez lui, à une prise de conscience de l'importance de l'État territorial, et du rapport qu'il peut entretenir avec les autres territoires. Ce rapport peut être un rapport d'amitié ou de guerre. Mais ce qui retient le plus son attention, c'est surtout le rapport de guerre dans la mesure où il continue de croire que les États entretiennent toujours entre eux une relation d'état de nature, c'est-à-dire de guerre permanente. Donc, on comprend que le terme d'État se réfère précisément aux questions de géopolitique et non pas, simplement à l'art politique. L'art politique en tant qu'il s'occupe principalement de la politique intérieure.

En effet, dans les grandes œuvres de N. Machiavel, il existe de nombreux passages où l'État renvoie à un sens de géopolitique et/ou militaire. Il suffit d'être attentif au contenu du *Prince*. Dans le chapitre trois du *Prince*, l'auteur, en se référant à la décision qu'il convient ou non de prendre, lorsque le conflit avec l'ennemi est probable, nous renvoie sans aucun doute au monde extérieur (N. Machiavel, 2007, p.19).

L'usage du terme État est donc, incontestablement, lié, chez N. Machiavel, au premier chef à l'analyse des relations internationales et des questions géopolitiques, dans leur double dimension diplomatique et militaire. Cela est d'autant plus vrai qu'à l'époque des guerres d'Italie, décisives pour la naissance de l'État moderne, la prise de conscience de ce qu'est l'État advient d'abord et avant tout dans le cadre d'une pensée des relations internationales en temps de guerre. Ce sont ces guerres qui seront prises en charge par notre auteur et qui vont façonner de manière significative sa pensée sur la géopolitique ou relations internationales. Chez N. Machiavel en particulier les relations internationales, les rapports diplomatiques et militaires entre les États vont dans le même sens.

Cela nous conduit à penser que *Le Prince* est plutôt un traité de politique étrangère. Il est incontestable que la politique intérieure y est pensée mais sa préoccupation est surtout la politique extérieure. D'ailleurs la politique intérieure n'est pensée qu'en termes de moyen au service de la politique extérieure. Ainsi *Le Prince* se présente, dès lors, comme la réponse théorique que notre auteur apporte à une situation critique en matière de politique extérieure.

L'argument de plus qui prouve que N. Machiavel s'est occupé particulièrement de la politique extérieure, c'est son attitude vis-à-vis de la guerre. Ainsi, la plupart de ses écrits atteste de l'intérêt qu'il porte à la guerre et donc à la politique extérieure. Ces écrits concernent la plupart du temps les problèmes militaires et diplomatiques de Florence avec les puissances frontalières ou étrangères, qui s'affrontent pour le contrôle de la Péninsule (N. Machiavel, 2000, p.61). En vérité, même si Machiavel recommande une armée

républicaine, l'idée des forces armées ne vise fondamentalement pas le monde intérieur mais le monde extérieur. Elle n'a de sens que relativement aux relations avec le monde extérieur, pour la défense de la patrie. N. Machiavel prétend même que la force des armées ne sert à rien si les politiques qui les dirigent n'ont aucune intelligence géostratégique.

L'importance des armes vient précisément de ce qu'elles permettent de penser la fondation et le maintien de l'État dans ses relations avec l'extérieur. De là vient la priorité des affaires extérieures sur les affaires intérieures, idée qui sous-tend tout *Le Prince*. Certes, l'éventualité des conjurations implique aussi de penser la force dans le cadre de la politique intérieure, mais pour le reste se sont les causes extérieures qui sont déterminantes. L'enjeu véritable du *Prince* n'est donc pas dans la défense d'un pouvoir monarchique ou d'une certaine dictature mais un enjeu international et militaire. *Le prince* s'inscrit dans l'actualité géopolitique brûlante des guerres d'Italie.

Telles sont les raisons qui nous amènent à penser que N. Machiavel est un penseur de la politique extérieure et que sa pensée est focalisée sur la politique extérieure sans pour autant perdre de vue la politique intérieure. Nous estimons même que c'est la politique extérieure qui détermine sa pensée politique et non la politique intérieure. C'est elle qui est sa préoccupation, sa priorité. Mais pourquoi fait-il de la politique extérieure sa priorité ?

## **2. Les raisons de privilégier la politique extérieure**

Nous venons de montrer, dans la première partie, que notre auteur s'est véritablement intéressé à la politique extérieure, il convient dans cette partie de présenter des arguments pour lesquels N. Machiavel s'attache plus à la politique extérieure qu'à la

politique intérieure. Ces arguments sont la paix et la souveraineté : un État ne recouvrira sa pleine sécurité que s'il a la paix avec ses voisins. Il ne peut être souverain, c'est-à-dire décider de sa propre politique que s'il s'impose, s'il sait se faire respecter des autres. Pour l'auteur, la politique intérieure n'est qu'un préalable pour la politique extérieure. Mais la finalité de l'État, c'est surtout la politique extérieure. C'est pourquoi la question de l'unité du peuple, la puissance de l'État trouvent tout leur sens chez lui. Sans unité, l'État ne peut faire face contre l'extérieur.

De même, sans puissance, l'État ne peut s'imposer sur la scène internationale et rester souverain. Tous ces arguments montrent clairement l'importance de la politique étrangère, à comparer à la politique intérieure. Ces arguments nous font voir aussi l'actualité de ce penseur car, aujourd'hui même, l'État n'est véritablement libre que si la communauté internationale le reconnaît comme tel. Cette mise au point de N. Machiavel de privilégier la politique extérieure doit instruire nos États africains. Ces derniers doivent comprendre la nécessité de considérer la politique extérieure pour construire leur souveraineté.

### **2.1. Le Prince et son devoir de défense et de sécurité**

Le prince devra avant tout assurer la stabilité de la cité. Cela vaut aussi bien à l'intérieur de l'État qu'avec les autres États, ses voisins. On ne peut, véritablement, assurer la stabilité de l'État qu'en faisant la paix avec ses voisins, c'est-à-dire l'extérieur. L'argument de ceux qui craignent les rivalités internes ou les discordes civiles ne tient pas dans la mesure où, pour N. Machiavel, les troubles internes pourraient même être positifs pour la cité. Ils peuvent être à la base d'un changement positif (N. Machiavel, 2007, p. 156). Mais ce que le prince doit redouter et éviter,

c'est de laisser ces troubles se transformer en guerre civile, c'est-à-dire en une guerre de chacun contre chacun, pour utiliser les termes de T. Hobbes. Les discordes entre les grands et le peuple ne doivent pas dégénérer en trouble. Le Prince doit avant tout assurer une organisation collective stable à même de permettre la réalisation du bien commun. C'est un préalable pour la construction d'un État. Cela signifie qu'une organisation collective stable à elle seule n'est pas suffisante pour faire un État. Il faut qu'il y ait une stabilité avec le monde extérieur. Mieux, c'est cette dernière qui lui assure l'existence. C'est pourquoi N. Machiavel accorde la première importance à la stabilité de l'État avec l'extérieur.

La stabilité de l'État ne peut être garantie que si les autres États vous reconnaissent et vous respectent comme un État à part entière. Cette stabilité est un signe de liberté pour l'État. Il n'y a d'ailleurs pas de liberté là où il n'y a pas de stabilité avec les voisins. C'est pourquoi, chez N. Machiavel, « la défense de l'État contre les étrangers a priorité sur le rétablissement de la liberté. En d'autres termes, une république libre n'est pas souhaitable si elle doit conduire à vivre sous la botte étrangère. » (N. Machiavel, 2007, p. 10). Autrement dit, la stabilité apparaît même plus importante que la liberté.

En matière de stabilité de l'État avec ses voisins, l'auteur du *Prince* souligne l'importance de la force armée et de la guerre :

Un prince doit donc n'avoir d'autre objet ni d'autre pensée, ni prendre autre chose pour son art, hormis la guerre et les ordres et la discipline de celle-ci, parce que celle-ci est le seul art qu'on attende de qui commande et il est d'une telle vertu qu'il maintient non seulement ceux qui sont nés princes, mais, maintes fois, il fait s'élever les hommes de

fortune privée à ce sang. N. Machiavel, 2000, p.116).

N. Machiavel ajoute encore : « il ne doit par conséquent jamais éloigner la pensée de cet exercice de la guerre » (N. Machiavel, 2000, p. 116). Car, l'histoire des peuples n'est pas celle de la paix mais celle de la guerre. Son texte, *L'Art de la guerre*, est dédié entièrement à des conseils sur les stratégies qu'une armée doit adopter pour sortir vainqueur du champ de bataille.

Comme stratégie, N. Machiavel met en garde contre la neutralité : « ce parti de la neutralité est celui qu'embrassent le plus souvent les princes irrésolus, qu'effrayent les dangers présents, et c'est celui qui, le plus souvent aussi, les conduit à leur ruine. » (N. Machiavel, 2007, p. 86). La neutralité est l'équivalent de la tergiversation et d'hésitation pour un gouvernement. Or, pour l'auteur du *Prince*, les dirigeants qui ne parviennent pas à prendre des décisions rapidement font preuve de faiblesse et s'affichent comme tels devant les autres États. Il en va de même pour la neutralité face à une guerre. Un État doit toujours prendre parti sans équivoque puisque la neutralité attire la méfiance ou même la haine du vainqueur. Une cité neutre ne sortira jamais vainqueur d'une guerre tandis qu'en prenant un parti, elle augmente les forces de ce parti ainsi que les chances de victoire.

La cité doit toutefois faire attention au parti avec lequel elle désire s'allier. Elle doit éviter, si possible, de prendre le parti d'un État plus fort puisque dans la victoire, cet allié demeure un maître qui peut disposer de l'État comme il le souhaite. Il vaut malgré tout mieux s'allier à un plus fort que de rester neutre, puisque le vainqueur sera toujours plus réticent à attaquer un allié qu'un État neutre qui paraît suspect à ses yeux.

N. Machiavel mentionne également qu'un État engagé dans une guerre qu'il risque de perdre ne devrait jamais refuser un accord avec son opposant (N. Machiavel, 1980, p. 206). Même s'il est possible d'espérer de meilleurs termes, il est plus probable que l'accord en question soit la meilleure option possible et que le refus mène à de pires conditions lors de la fin de la guerre.

Pour la défense de la cité, le prince doit aussi se méfier des mercenaires : le prince ne peut pas gouverner en toute sécurité s'il s'appuie sur des troupes de mercenaires, car

Il ne sera jamais ni ferme ni en sécurité, parce qu'elles sont désunies, ambitieuses, sans discipline, infidèles, gaillardes parmi les amis, lâches parmi les ennemis : pas de crainte de Dieu, pas de foi envers les hommes et l'on diffère la ruine tant qu'on diffère l'attaque, et, dans la paix, tu es spolié par elles, dans la guerre par les ennemis. (N. Machiavel, 2007, p. 50).

Pour les soldats de ces armées, la guerre n'est qu'un travail bien payé. Ils n'ont donc aucun scrupule à démissionner, en quelque sorte, dès que les dangers réels se présentent. Rien ne les oblige à tenir leur parole et puisqu'ils ne défendent pas leur patrie, ils ne sont pas prêts à mourir pour gagner la guerre. Pour cette raison, N. Machiavel affirme qu'en état de guerre, le prince dont les armées sont composées de mercenaires est vaincu par l'ennemi et qu'en temps de paix, ce même prince est dépouillé par ces armées de mercenaires. En effet, non seulement on ne peut pas se fier aux mercenaires, mais il faut également les payer pour s'assurer de leurs services, ce qui nuit au trésor national.

Ainsi, même s'il y a deux grands volets à la politique pour notre auteur (la politique intérieure et la politique extérieure), la guerre est l'aspect le

plus important, le seul aspect réellement important en ce qu'elle a trait aux relations d'un État avec ses voisins, aux relations extérieures. Le prince doit pouvoir empêcher les autres puissances de l'envahir, c'est évident. Toutes les relations du prince doivent être dirigées par l'état de guerre.

Selon N. Machiavel en effet, la guerre régit toutes les relations extérieures, puisque même les traités et les alliances sont faits en vue d'une guerre potentielle. Il dit qu'un prince sage sait toujours prévoir la guerre même en temps de paix. Néanmoins, certains princes perdent rapidement leurs États lors du déclenchement d'une guerre puisqu'ils n'y sont pas préparés. N. Machiavel l'affirme en ces termes :

N'ayant jamais pensé, dans les temps de tranquillité, que les choses pouvaient changer, semblables en cela au commun des hommes qui, durant le calme, ne s'inquiètent point de la tempête, ils ont songé, quand l'adversité s'est montrée, non à se défendre, mais à s'enfuir, espérant être rappelés par leurs peuples, que l'insolence du vainqueur aurait fatigués. (N. Machiavel, 2007, p. 93).

Autrement dit, à défaut de bien prévoir la guerre, les princes doivent fuir leurs États en espérant un rappel par le peuple ou une réinsertion rendue possible grâce à l'appui d'une autre puissance. Seulement, l'on oublie qu'un gouvernement qui omet de se protéger contre les possibles guerres à venir, il se voue lui-même à un désastre inévitable. Même s'il réussit à revenir après être tombé, cela se fait aux dépens de la stabilité et de la sécurité de l'État, puisque quiconque a assez de puissance pour réinstaller un régime en a également assez pour le remplacer.

Notre auteur est en droit de dire que les princes forts, sont les princes qui aiment et préparent la guerre tandis que les princes faibles sont ceux qui préfèrent la paix et qui tentent par tous les moyens d'éviter la guerre (N. Machiavel, 1980, p.76). Un prince fort et vaillant assure la grandeur et la puissance de son État. Il est tout à fait nécessaire pour nos princes d'être forts.

N. Machiavel a donc raison de mettre l'accent sur la politique étrangère dans laquelle, selon lui, il subsiste entre les États ce que T. Hobbes appelle l'état de guerre. Et, donc, pour lui, « aussi longtemps qu'il y a des États souverains, des États armés » (R. Aron, 1993, p. 434), les relations entre ces États ne peuvent être que conflictuelles. L'État n'a pas d'autres choix que de s'armer et d'être en permanence sur ses qui-vive, c'est-à-dire prêt à la guerre. L'auteur du *Prince* conçoit donc la politique en termes de guerre. La conduite de la guerre s'impose au sommet de la hiérarchie de ses priorités.

Toutefois, ce n'est pas seulement la guerre qui régit les relations extérieures. Le volet des relations extérieures régit aussi tout ce qui concerne les interactions entre les différents États. Il tourne ainsi autour des notions d'alliance, de traité, bref, tout ce qui engage la paix. Autrement dit, même si N. Machiavel voit les relations inter-États en termes de guerre, il m'empêche qu'il croie aussi aux relations d'alliance, de traité de paix. Ces alliances et ces traités de paix ont l'avantage de permettre à l'État de connaître une certaine stabilité mais N. Machiavel demande au prince de faire fond toujours sur ses armes, c'est-à-dire sur la guerre pour ne pas être surpris. Une telle attitude permet à l'État de rester souverain.

## **2.2. Souveraineté et puissance**

Pour N. Machiavel, la concorde civile est conçue comme la garantie la plus sûre pour la défense de la liberté, que toute atteinte à la paix civile est un affront fait à la liberté. Cela signifie que même si la défense de l'État contre les étrangers a priorité sur le rétablissement de la liberté, il n'en demeure pas moins que, chez notre auteur, une république libre ne doit pas vivre sous la botte étrangère (N. Machiavel, 2007, p. 10). La paix doit aller de pair avec la liberté. Une paix sans la liberté n'est pas une vie heureuse. N. Machiavel n'est donc pas totalement un partisan de la primauté de la paix sur la liberté.

Il faut cependant distinguer deux types de liberté chez le Florentin. La liberté individuelle et la liberté de l'État. Même si le Florentin chérit la première, il lutte en vérité pour la seconde. C'est quand cette dernière est acquise que la première est possible. C'est pourquoi il lutte fondamentalement pour la liberté de l'État, sa souveraineté.

S'agissant de la liberté de l'État, N. Machiavel affirme qu'elle doit être défendue à n'importe quel prix, car la défense de la patrie est toujours la défense du bien de tous. Par conséquent la défense de la souveraineté exige la participation de tous les citoyens. Car chacun doit accomplir pour lui-même ce qui fait le bien-être de tous. Notre auteur reste convaincu que, seuls les États libres sont à même d'offrir une liberté véritable à leurs citoyens. Or, pour lui, l'État ne peut être libre que par sa force, autrement dit, par la guerre. Seule la guerre libère. Voilà pourquoi notre auteur tient à la force armée pour conserver le droit d'un peuple à décider librement de lui-même selon l'idée qu'il se fait d'une vie politique libre.

Cependant, pour jouir de ce droit d'un peuple à décider librement dans un monde où les États vivent à l'état de nature, il faut être assez puissant. La puissance est ce qu'en vérité recherche N. Machiavel pour assurer le droit d'un peuple à décider de lui-même :

Quiconque voudrait fonder une république qui subsistât longtemps, devrait (...) la rendre assez puissante pour que personne ne pût se promettre de pouvoir la terrasser d'un seul coup (...). Avec ces conditions, elle pourrait jouir longtemps de sa liberté. (N. Machiavel, 1980, p.46).

La puissance réelle d'un État se remarque d'ailleurs en scrutant ses relations avec ses voisins. N. Machiavel dit qu'en temps de paix, un État puissant se fait toujours payer par ses voisins, ceux-ci désirant conserver l'amitié de l'État puissant. Lorsqu'un État débourse de l'argent pour s'assurer que l'alliance en place avec ses voisins ne soit pas brisée, même si ces voisins sont techniquement inférieurs en puissance, cela est un signe que cet État n'est pas réellement fort. Il dépend des autres et est donc beaucoup plus vulnérable que ce que les apparences laissent croire.

L'idée de puissance pour un État marque pour nous l'actualité de N. Machiavel, car nous constatons aujourd'hui encore que ce sont les États les plus puissants militairement qui sont le plus libres : États-Unis, Russie, France. La Corée du nord et l'Iran ont-ils, peut-être, tiré la leçon de N. Machiavel qu'ils cherchent à devenir de grandes puissances militaires. En tout cas, seul un État militairement fort s'impose sur la scène internationale, parce que craint. Nos États africains doivent par conséquent s'approprier la théorie de l'auteur du *Prince* et se doter des armes nucléaires, si possible, s'ils veulent s'imposer sur la scène

mondiale. En vérité, la vraie souveraineté et qui ouvre la voie au développement se trouve dans la force armée. Dans un monde d'état de nature, personne ne peut empêcher le plus fort militairement de faire ce qu'il veut. D'où la nécessité pour les États africains d'être forts militairement.

Pour être autonomes, nous devons vivre dans un État libre, c'est-à-dire un État où la liberté de chacun se mesure à l'aune de la liberté de tous. La liberté de tous n'est cependant possible qu'à deux conditions : d'abord, l'État n'est soumis à personne sinon à la volonté de ses membres. C'est ce qu'on nomme l'indépendance de l'État par rapport aux forces extérieures. Et c'est cette souveraineté qui rend paisible la vie des citoyens, comme l'avait développé T. Hobbes (1982, 141) qu'en l'absence d'une véritable souveraineté, la paix intérieure ne s'obtient que par la guerre avec un ennemi extérieur. Ensuite, personne n'est soumis à qui ce soit.

Pour N. Machiavel, en effet, ce n'est qu'après avoir réalisé la liberté au plan de l'État qu'il est possible aux citoyens de jouir d'une réelle liberté. En véritable fils de la renaissance, l'auteur du *Prince* est tout simplement pour la dignité de l'homme. Et le sens profond de cette dignité, pour N. Machiavel, se trouve dans ce qui offre et conserve la liberté de chacun tout en assurant la paix civile. La finalité de la liberté politique du Florentin n'est pas, à l'opposé de celle des Grecs, la vie contemplative, mais la satisfaction des intérêts. Être libre, c'est être libre d'agir afin de satisfaire l'intérêt qui est le sien.

Il existe chez les individus un réel amour de la liberté, selon notre auteur. C'est cette passion à la liberté qui amène les individus à défendre et à protéger leur État. La conservation de l'État chez N. Machiavel trouve son sens dans l'intérêt même de l'individu. Si l'individu ne voit pas en l'État un

moyen de réalisation de ses objectifs, notamment de sa liberté, on conçoit mal que les citoyens se sacrifient au péril de leur vie à défendre leur État, sa souveraineté. Cet amour de la liberté se confond chez N. Machiavel à l'intérêt. C'est cet intérêt qui justifie la conservation de l'État par les individus. Cet intérêt pourrait également bien justifier l'obéissance ou la désobéissance à l'État. Selon le Florentin, les hommes ne se révolteraient pas pour défendre la liberté, mais pour protéger leurs intérêts qui se confondent bien sûr avec leurs libertés. Autrement dit, en se révoltant contre leur État, c'est, en vérité, pour protéger leurs libertés.

Ce qui amène d'ailleurs notre auteur à s'insurger contre l'idée suivant laquelle la poursuite des intérêts particuliers est contraire à la liberté des citoyens. Dans un État où règne une véritable liberté, les discordes entre les groupes sociaux apparaissent au grand jour, mais ces discordes sont loin de présager la ruine de l'État et la disparition de la liberté des citoyens. Mieux encore, dit l'auteur du *Prince*, les rivalités au sein de la communauté politique témoignent de la liberté des citoyens, car ils attestent de la vitalité de l'État : « je soutiens ceux qui blâment les querelles du Sénat et du peuple, qu'ils condamnent ce qui fut le principe de la liberté » (N. Machiavel, 1980, p.40).

Un État dont les citoyens s'opposent les uns aux autres est un État où les hommes ne confient pas à d'autres le soin de dire pour eux-mêmes ce qu'ils veulent. Les tumultes constituent donc, pour N. Machiavel, la cause principale de la liberté politique elle-même, celle de l'État et celle de ses citoyens, et finalement de toutes les bonnes lois qui contribuent à cette liberté : « toutes les lois favorables à la liberté ne naissent que de leur opposition » (N. Machiavel, 1980, p.40).

Les troubles constituent de véritables garde-fous contre, d'une part, la corruption des dirigeants et, d'autre part, toute prédominance d'un groupe social sur un autre (N. Machiavel, 1980, p.40). Dans une république bien ordonnée, les règles institutionnelles sont ainsi faites qu'il est difficile pour un groupe de diriger la république tout entière selon ses seuls intérêts, car ces règles permettent à chaque groupe d'intervenir aussitôt que ses intérêts propres sont menacés. Ainsi, les tumultes contribuent à l'édification des bonnes lois et renforcent non seulement la légitimité des institutions politiques, mais également la liberté politique des citoyens.

Les tumultes apparaissent ainsi comme nécessaires. Ils ne doivent donc pas être totalement supprimés, ce qui conduit N. Machiavel à dire que : « enlever à Rome les semences de troubles, c'était aussi lui ravir les germes de sa puissance ; car tel est le sort des choses humaines qu'on ne peut éviter un inconvénient sans tomber dans un autre. » (N. Machiavel, 1980, p.45). Plus l'État sera traversé par les discordes, plus les citoyens seront engagés dans les affaires de l'État. Les discordes protègent la liberté politique de l'État.

Si la liberté consiste à ne pas être dominé ou entravé dans sa volonté, alors il est tout à fait légitime de revendiquer nos aspirations, même si cela nous conduit à nous opposer à d'autres citoyens. Chacun doit dès lors revendiquer ce qui est dans son intérêt, ce qui témoigne d'un amour de la liberté. Or, la grande originalité du Florentin par rapport à ses contemporains et à la tradition de l'humanisme civique est qu'il n'existe aucune incompatibilité entre la poursuite de l'intérêt propre et l'amour de la liberté politique.

Si donc la liberté ne peut être menacée par les discordes internes, c'est bien sûr de l'extérieur qu'elle

peut l'être. Car, c'est l'étranger qui vient ravager mon territoire, me déposséder, se livrer chez moi à des rapines, des meurtres, des viols et mille autres exactions abominables. C'est donc contre cet extérieur qu'il convient de prendre des dispositions.

### **Conclusion**

Si certains des commentateurs n'ont pas reconnu N. Machiavel comme un véritable penseur des relations internationales, la raison, nous semble-t-il, est qu'il n'est pas toujours facile de le suivre du fait de son défaut de systématisme, de ses propres ambiguïtés dans la séparation entre les sphères interne et extérieure du politique. C'est cette ambiguïté qui conduit certains de ses commentateurs à présenter la pensée de N. Machiavel comme essentiellement centrée sur la politique intérieure.

Toutefois, en restant attentif à ses textes et à sa vie, il est évident de comprendre que toute la pensée de l'auteur du *Prince* est orientée vers le monde extérieur. Elle vise à développer des stratégies de l'État pour que celui-ci reste souverain dans ses actions. Et nous estimons que N. Machiavel a raison de privilégier la politique extérieure dans la mesure où aujourd'hui encore, c'est la politique extérieure qui détermine la politique intérieure. C'est du moins ce que nous remarquons dans nos États démocratiques actuels.

En Afrique, on a l'impression que la légitimité d'un pouvoir lui vient du monde extérieur. Tout se passe comme si, c'est la communauté internationale qui valide nos élections et légitime l'élu. La légitimité d'un pouvoir en place est toujours déterminée par une reconnaissance du monde extérieur. C'est en vérité le monde extérieur qui valide nos élections. Sans cette reconnaissance du monde extérieur, l'élu aura du mal à gouverner. Il est donc clair que N.

Machiavel est encore actuel, il est nécessaire pour nos États de suivre la voie tracée par notre auteur en privilégiant la politique extérieure s'ils veulent rester libres et autonomes.

### **Bibliographie**

- ARON Raymond, 1993, *Machiavel et les tyrannies modernes*, Paris, Editions de Fallois.
- HOBBS Thomas, 1971, *Léviathan*, tr. de F. Tricaud, Paris, Sirey.
- HOBBS Thomas, 1982, *Le citoyen ou les fondements de la politique*, trad. S. Sorbière, Paris, GF-Flammarion.
- MACHIAVEL Nicolas, 2000, *Le Prince*, trad. Marie Gaille-nikodimov, Paris, LGF
- MACHIAVEL Nicolas, 2007, *Le Prince et autres textes*, un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Courriel: jmt\_sociologue@videotron.ca  
Site web:  
<http://pages.infinit.net/sociojmt>,  
Édition numérique réalisée le 12 octobre 2007 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.
- MACHIAVEL Nicolas, 1980, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, trad. Toussaint. Guiraudet, Paris, Bibliothèque Berger Levrault.
- MARITAIN Jacques, 1965, *L'Homme et l'État*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> éd.
- MARITAIN Jacques, 1944, "La fin du machiavélisme", in: J. Maritain, J., *Principes d'une politique humaniste*, New York, Editions de la Maison française, p.171-232.
- SCHMITT Carl, 1992, *La notion de politique. Théorie du partisan*, tr. de M-L. Steinhauser, Flammarion.

Numéro 002 Juin 2021  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°002 Juin 2021